



Communiqué de l'Association Contre la Tour "Le Sémaphore" (ACTS) suite au Conseil Municipal du 28 juin 2018

L'ACTS constate, concernant le point 21 du conseil municipal du 28 juin relatif au projet Sémaphore**, que le Maire a réitéré, sans surprise, son discours : identité du quartier, densifier l'habitat à tout prix et évocation fallacieuse de l'intérêt général pour justifier un projet non compatible avec le Plan Local d'Urbanisme actuel.

** **Titre ordre du jour N° 21 : ILOT 9 – PROJET « LE SEMAPHORE – DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU DOCUMENT D'URBANISME – PRESENTATION DU DOSSIER AVANT ENQUETE PUBLIQUE**

L'ACTS note que le Maire a fait état des ateliers tenus par les promoteurs (ateliers auxquels aucun conseiller municipal n'a participé) en laissant transparaître son manque d'information sur leur déroulement réel, mais persiste néanmoins à ouvrir l'enquête publique alors que « *deux autres ateliers annoncés au printemps 2018, destinés à un public élargi, dont les associations et comités de quartier* » n'ont pas eu lieu. Il y a clairement volonté de passer en force pour que ce projet phare soit engagé de façon irréversible avant 2020.

L'ACTS note que l'opposition s'est exprimée en séance et que cinq Conseillers se sont abstenus sur une délibération dont la portée est apparue imprécise, confuse, voire muette sur de nombreux points importants, les conseillers de la majorité s'en tenant à une discipline de vote sans prise de parole.

L'ACTS déplore d'être aujourd'hui dans l'impossibilité de consulter les documents cités en annexe du compte-rendu de l'ordre du jour N° 21.

Dans ces conditions et avant que s'ouvre l'enquête publique (annoncée oralement pour fin août – début septembre), l'Association Contre la Tour « Le Sémaphore » **appelle tous les malouins, malouines et autres, opposés à ce projet d'immeuble dit "de prestige", à le faire savoir au Maire et à son équipe en réagissant lors de l'enquête publique et à relayer sa position rappelée ci-dessous** (par courriers, rencontres avec le commissaire enquêteur, annotations sur le registre ouvert à la DAU)

Position de l'Association Contre la Tour "Le Sémaphore"

L'Association rappelle que le projet :

- **ne figurait pas dans le programme électoral** du maire, ni dans le plan Urbain stratégique Saint Malo 2030,
- **n'a fait l'objet d'aucune consultation, encore moins de concertation**, auprès de la population du quartier de la gare, ni des associations,
- **va à l'encontre de la doctrine officielle** de la majorité municipale préconisant la cohérence et l'harmonisation des gabarits avec les différents immeubles du quartier pourtant récents ou en cours de construction,
- **a été lancé sans étude d'impacts** préalable,
- **est un projet privé** qui ne présente aucun caractère d'intérêt général ,
- **ne contribuera pas à repeupler Saint Malo** même avec ses logements dits « abordables », ni à donner un coup de fouet à l'activité des commerces en place et pour partie moribonde,
- **accentuera le caractère minéral et bétonné** du quartier au détriment d'un espace paysager aéré et verdoyant.

Saint Malo, le 12.07.2018